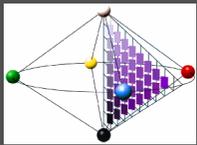


LES REFERENCES DES COULEURS

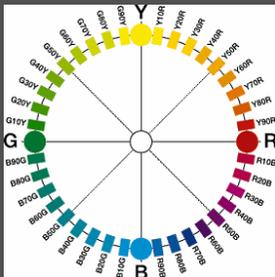
Pour les toitures, les couleurs sont données selon les références du nuancier RAL.
Pour les palettes applicables aux façades et menuiseries, les couleurs seront données selon les références du nuancier NCS Atlas " présentant 1950 couleurs, placées dans une "toupie". Le rouge, le jaune, le vert le bleu sont placés sur le diamètre, le blanc et le noir aux pointes. Cette toupie est alors présentée "en tranches" triangulaires, chacune d'entre elles présentant les variations d'une même teinte (produits "NCS Atlas").



Le système NCS - Natural Color System® a été créé en Suède en 1920 par le centre suédois de la recherche sur la couleur. C'est un standard national en Suède, Norvège, Espagne et Afrique du Sud, qui possède des antennes nationales implantées dans 21 pays et utilisé dans de nombreuses branches de l'industrie

Ce système s'appuie sur le fait que l'homme discernerait 6 couleurs fondamentales: le rouge, le jaune, le vert et le bleu, le blanc et le noir. Toutes les autres couleurs résultent du mélange de 2, 3 ou 4 des couleurs fondamentales.

10 Dans ce système, une couleur est codée comme suit:



* La tonalité (teinte) est un code représentant un pourcentage de mélange entre 2 couleurs fondamentales parmi R (rouge), Y (jaune), G (vert) et B (bleu): B80G désigne un mélange de B (20%) et de G (80%). Le nombre représente la proportion de la deuxième couleur fondamentale.

• La teneur en noir (de 0 à 100 par pas de 10): plus la valeur est élevée, plus la couleur est sombre.

• La teneur chromatique (qui doit être similaire à ce qu'on appelle la saturation) entre 0 et 100: plus la valeur est élevée, plus la couleur est forte.

Par exemple, un rose saumon est codé S 2030-Y90R: 20% de noir, 30% de teneur chromatique, mélange de 10% de jaune et de 90% de rouge.

Les couleurs achromatiques n'ont évidemment pas d'indications de tonalité, et sont suffixées par "-N". Le blanc a pour code S 0500-N, un gris très clair S 1000-N, moyen, S 1500-N, jusqu'au noir qui a pour code S 9000-N.

Le système NCS permet, grâce à sa notation numérique, de caractériser toute couleur visible par une référence précise.



LE CHOIX DES COULEURS

Quelles que soient la nature, l'échelle et la fonction d'un édifice pour lequel le choix des matériaux et couleurs est à définir, une prise en considération du caractère du paysage ainsi que des constructions environnantes s'impose. Un édifice fait partie d'un contexte.

Il est toujours nécessaire de tenir compte des couleurs et des matériaux dominants du paysage, afin que le choix des tonalités de l'édifice à traiter soit cohérent avec le milieu, même si les teintes choisies sont contrastantes.

Il est souhaitable, dans une volonté de juste intégration à l'environnement d'observer en premier lieu les éléments du paysage et les édifices voisins. Ensuite, il importe de tenir compte des dominantes que les matériaux des constructions voisines expriment en valeur et tonalité (luminosité et ambiance existante)

Suite à la prise en considération des éléments dominants environnementaux, l'édifice lui-même est abordé en commençant toujours par la palette générale et la couleur de la surface apparente prédominante qui se trouve souvent être la toiture, choisie au regard des toitures alentour.

En relation avec la teinte du toit est alors déterminée la couleur de la façade. Sont enfin appréhendées dans la palette ponctuelle, les couleurs des menuiseries et autres éléments de détail de la construction.

A ce stade, toute latitude est permise d'accorder les couleurs dans une ambiance "ton sur ton" (volets bruns sur façade jaune) ou au contraire dans une harmonie plus contrastée.

Influencé par les préférences personnelles et la nécessité du respect de l'environnement existant, le choix de la coloration d'une construction doit s'appréhender élément par élément dans un processus partant du paysage et allant du général au particulier :

- **Prise en compte de l'environnement naturel**
- **Prise en compte des teintes des édifices voisins**
- **Choix de la couleur de toiture**
- **Choix de la couleur de façade**
- **Choix de la couleur des menuiseries**
- **Choix de la couleur du bardage et des éléments architectoniques inhérents à la construction (retour de toit, balcons, ferronneries...)**

BOGÈVE

12





LES PALETTES DU NUANCIER COMMUNAL

Nuancier applicable aux constructions à usage d'habitation sur l'ensemble du territoire communal

I - PALETTE GÉNÉRALE

LA TOITURE : 12 couleurs

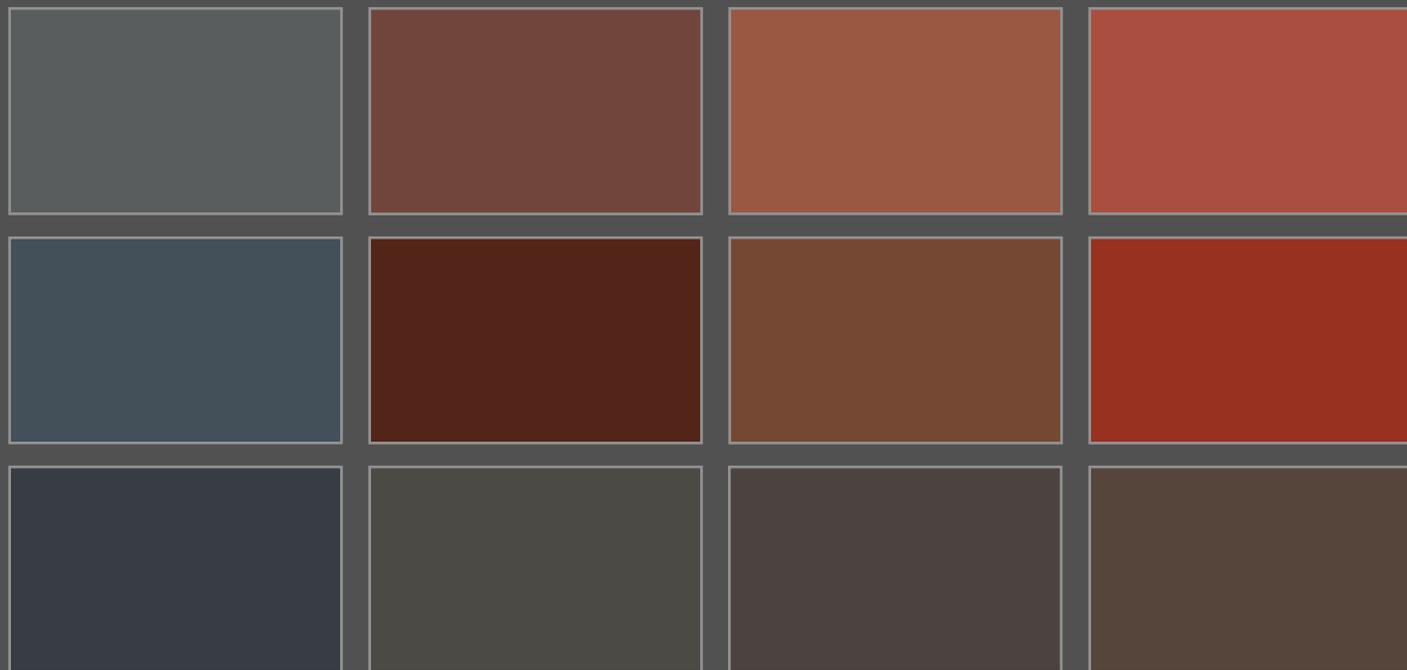
LA FAÇADE : 24 couleurs
(6 familles de tonalités déclinées sur différents niveaux de clarté et saturation)

II - PALETTE PONCTUELLE

LES MENUISERIES : 28 couleurs

LES BARDAGES : 9 couleurs

PALETTE GÉNÉRALE : LA TOITURE



H

RÉFÉRENCES RAL

Palette de 12 couleurs

PALETTE GÉNÉRALE : LA TOITURE

REFERENCES DES TEINTES

T 01 :	RAL 7016
T 02 :	RAL 5008
T 03 :	RAL 7043
T 04 :	RAL 7022
T 05 :	RAL 8016
T 06 :	RAL 3009
T 07 :	RAL 8019
T 08 :	RAL 8002
T 09 :	RAL 8004
T 10 :	RAL 8014
T 11 :	RAL 3013
T 12 :	RAL 3016



15

Concernant les couleurs des toitures, se référer au nuancier RAL (les tonalités présentées n'étant données qu'à titre indicatif)

Élément d'importance dans une architecture, pour son impact dans le paysage de loin comme de près, la toiture doit être choisie en premier lieu et au regard des constructions alentour.

Dans la construction communale, la gamme des teintes traditionnelles, gravitant historiquement autour de tons chauds et affirmés (rouge, orangé...) associés à quelques gris moyens, s'ouvre à des gris bleus parfois soutenus amenés par les nouvelles constructions. Il importe, dans la recherche d'une intégration harmonieuse au paysage, de conserver et prolonger l'esprit des bâtiments traditionnels qui ont apporté les premières touches colorées dans le paysage tout en s'y intégrant dans la "discrétion". C'est pourquoi il s'agit d'éviter les tons froids ou trop clairs et se laisser guider par les indications données par les constructions alentour.

Les matériaux de toiture d'aspect brillant ou fortement satiné sont proscrits; seuls les matériaux mats ou faiblement satinés sont autorisés. En cas de choix de couleurs tonalité grise, l'ardoise est fortement conseillée.

A dominante chaude, la palette se compose de 12 tonalités de valeur foncée à moyenne. La gamme des brun-rouges présents dans l'environnement est reprise et enrichie de tons grisés et bleutés qui peuvent s'insérer dans le paysage en accord avec les constructions existantes (dans la réalité, la teinte choisie paraîtra toujours un peu plus claire et moins franche que sur l'échantillon).



Dans une ambiance colorée issue originellement des matériaux naturels, si les teintes des façades des constructions traditionnelles gravitent autour des gris colorés plutôt chauds, les autres se déclinent en majorité autour des jaunes, ocres, ocres roses, blancs cassés...de très peu à moyennement saturés et de gris colorés froids lumineux.

Les couleurs froides, hormis quelques roses pâles ou gris verts ou bleus, ne sont que rarement présentes.

Concernant les rapports façade/menuiseries, pour la plupart, les façades sont associées au bois ou à des couleurs soutenues (vert, gris-bleu, bordeaux), et de plus en plus au blanc mais aussi gris moyen, anthracite (volets PVC).

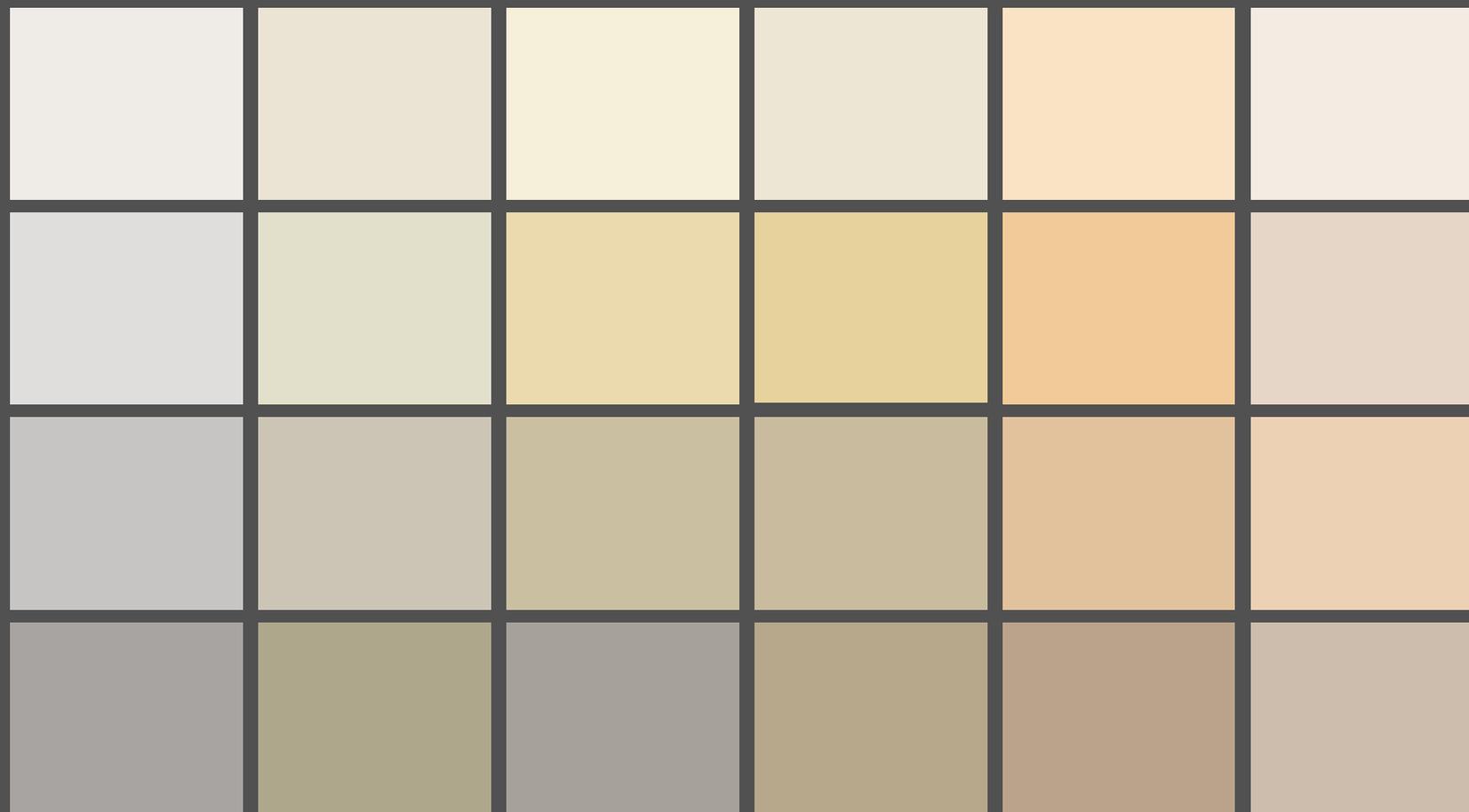
La façade peut être relativement colorée, mais l'emploi de tons trop vifs ou trop en contraste avec le paysage environnant reste à éviter (plus encore dans les hameaux). Le choix de la tonalité peut être orienté par la toiture; la valeur (clarté) doit s'approcher de celle des bâtiments alentour ou du même style.

Du fait de l'impact visuel fort que peuvent produire, de loin comme de près, des tons trop saturés, il est donc préférable, (au regard de l'emplacement de la construction et de son "impact paysager"), de réserver l'utilisation des couleurs vives ou foncées aux menuiseries ou autres éléments de petite surface et de s'orienter vers des tons subtilement colorés pour la façade.

La palette de couleurs des façades, inspirée des gris colorés des constructions des hameaux et tons lumineux des constructions récentes, assortis de quelques teintes dérivées, est constituée de 6 familles de tonalités exprimées, chacune dans divers niveaux de saturation (de la couleur pure au gris) et dans un dégradé suivant différents niveaux de clarté (valeur foncée, moyenne, claire). Composées de 24 teintes, cette palette présente des gris neutres, des gris chauds peu teintés, jaunes, ocres, ocres roses et quelques couleurs un peu plus vives et lumineuses que celles de l'existant afin d'amener à une "transition" douce avec les constructions modernes à venir alentour.

Dans le respect de ses spécificités et son caractère, la coloration doit contribuer à la valorisation de la construction tout en participant, à sa juste intégration au cœur d'un quartier dont il importe de comprendre et préserver l'ambiance et l'identité.

PALETTE GÉNÉRALE : LA FACADE



Palette de 24 couleurs

PALETTE GÉNÉRALE : LA FACADE

REFERENCES DES TEINTES • Nuancier NCS 1950

18

Fa 04	Fb 04	Fc 04	Fd 04	Fe 04	Ff 04
Fa 03	Fb 03	Fc 03	Fd 03	Fe 03	Ff 03
Fa 02	Fb 02	Fc 02	Fd 02	Fe 02	Ff 02
Fa 01	Fb 01	Fc 01	Fd 01	Fe 01	Ff 01

Fa

Fb

Fc

Fd

Fe

Ff

Fa 013500-N
 Fa 02 2000-N
 Fa 03 1000-N
 Fa 04 0500-N

Fb 01 3010-G90Y
 Fb 02 2005-G90Y
 Fb 03 1005-G90Y
 Fb 04 0804-G90Y

Fc 01 3502-Y
 Fc 02 2010-Y
 Fc 03 1015-Y
 Fc 04 0505-Y

Fd 01 3010-Y10R
 Fd 02 2010-Y10R
 Fd 03 1020-Y10R
 Fd 04 0804-Y10R

Fe 01 3010-Y30R
 Fe 02 1515-Y30R
 Fe 03 1020-Y30R
 Fe 04 0510-Y30R

Ff 01 2005-Y40R
 Ff 02 1010-Y40R
 Ff 03 1005-Y50R
 Ff 04 0502-Y50R

Les Menuiseries (portes, volets, stores PVC)

Concernant les menuiseries, pour la plupart, les façades claires sont associées, le plus souvent aux teintes foncées ou vives issues des tonalités du bois; Les façades colorées sont souvent associées au bois et de plus en plus au blanc (générant des contrastes où le fond de façade est plus foncé que les volets).

Avec le pvc, les gris, du clair à l'anthracite investissent peu à peu les menuiseries; de même des couleurs franches (comme framboise ou vert émeraude) s'imposent sur des façades colorées

La couleur des menuiseries peut être choisie pour créer soit une ambiance "ton sur ton" (même tonalité que la façade mais plus affirmée sur le plan de l'intensité colorée (par exemple, volets bordeaux sur façade rosée) en ne faisant compter qu'une différence de valeur (plus clair ou plus foncé), soit pour produire un contraste doux (volets orangés sur façade jaune).

Sur des façades "grisées" de valeurs moyenne et foncée, les couleurs franches et sombres sont conseillées; sur les façades plus claires et colorées (ocre, gris rosé...), l'utilisation du bois, dans ses tonalités foncées est préconisée.

Si le choix s'oriente vers des tons clairs, le blanc pur, trop lumineux et "artificiel" dans un paysage rural, doit être modéré au profit d'un blanc ou gris clair légèrement teinté ou de couleurs adoucies, en accord avec la façade.

19

Il importe de conserver le rapport clair/obscur entre façade et menuiseries en évitant toutefois les contrastes trop marqués.

Le Bardage

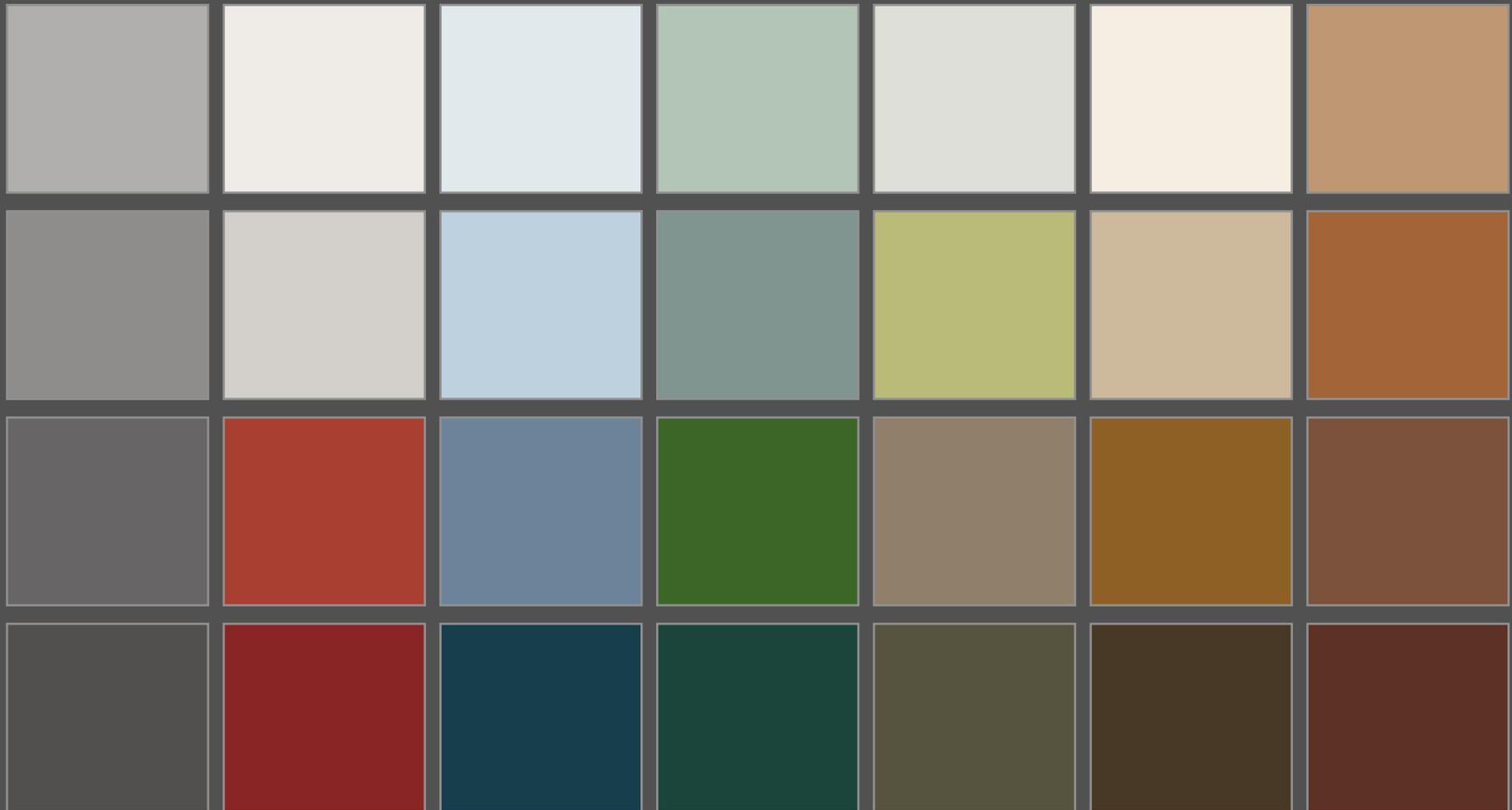
"Revêtement extérieur ou paroi sans ouvertures, sous le toit, fixé sur l'ossature, qui a pour fonctions l'esthétique et la protection du bâtiment", l'habillage bois doit être choisi en accord avec les façades et les menuiseries, dont il peut être de même teinte, plus foncé ou équivalent à la valeur (luminosité).

Toutefois, pour un matériau comme le PVC, il s'agit, pour préserver "l'image" de la construction, de privilégier les tons foncés, les teintes vives ou trop claires restant déconseillées du fait de leur impact dans le paysage.

Il reste préférable de composer avec peu de couleurs et faire jouer la clarté plutôt que risquer des accords dissonants en utilisant trop de tonalités différentes et contrastées.

Une couleur ne venant jamais seule, il importe avant tout choix de tonalité de s'imprégner de l'ambiance existante, afin que la construction, à intégrer dans l'ostentation ou la discrétion, participe de l'unité de l'ensemble.

PALETTE PONCTUELLE : LES MENUISERIES



20

Palette de 28 couleurs

PALETTE PONCTUELLE : LES MENUISERIES

REFERENCES DES TEINTES • Nuancier NCS 1950



M 01 7500 N
 M 02 6500 N
 M 03 4500 N
 M 04 3000 N

M 05 3560-Y90R
 M 06 3060-Y80R
 M 07 1500-N
 M 08 0500-N

M 09 7020-B10G
 M 10 4020-R90B
 M 11 1015-R90B
 M 12 0505-B

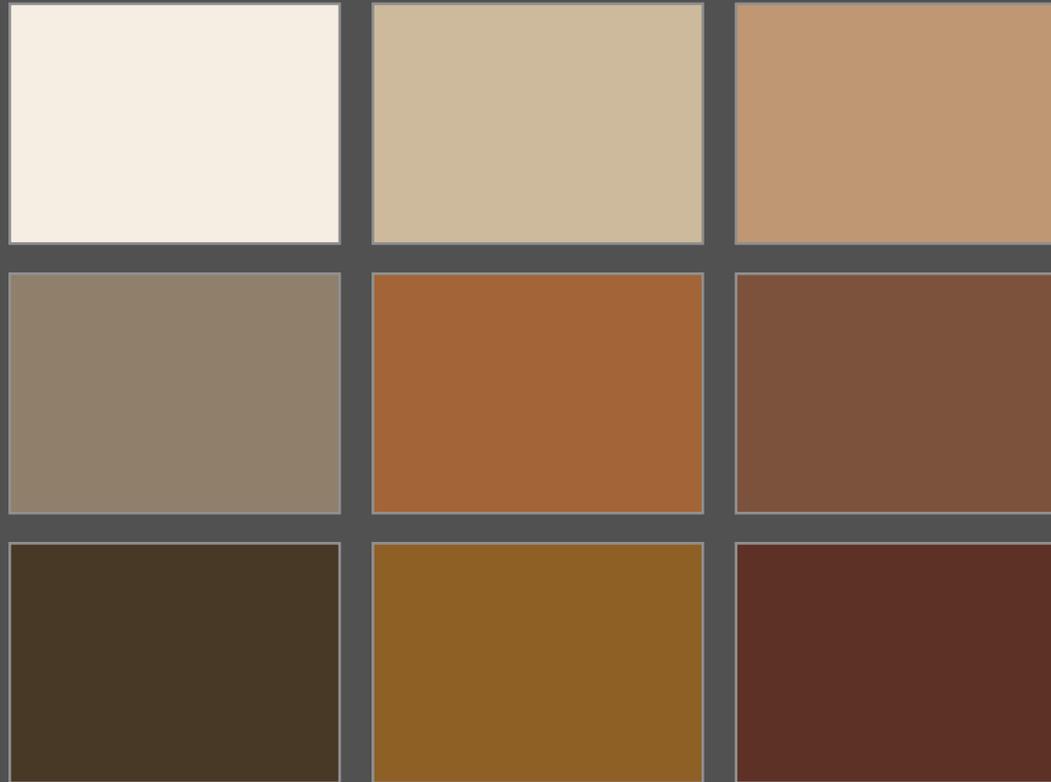
M 13 7020-B90G
 M 14 4550-G30Y
 M 15 4010-B70G
 M 16 2010-G10Y

M 17 7010-G70Y
 M 18 5010-Y10R
 M 19 2030-G70Y
 M 20 1002-G50Y

M 21 8010-Y10R
 M 22 5040-Y20R
 M 23 2010-Y20R
 M 24 0502-Y

M 25 7020-Y70R
 M 26 6020-Y50R
 M 27 4040-Y40R
 M 28 3020-Y30R

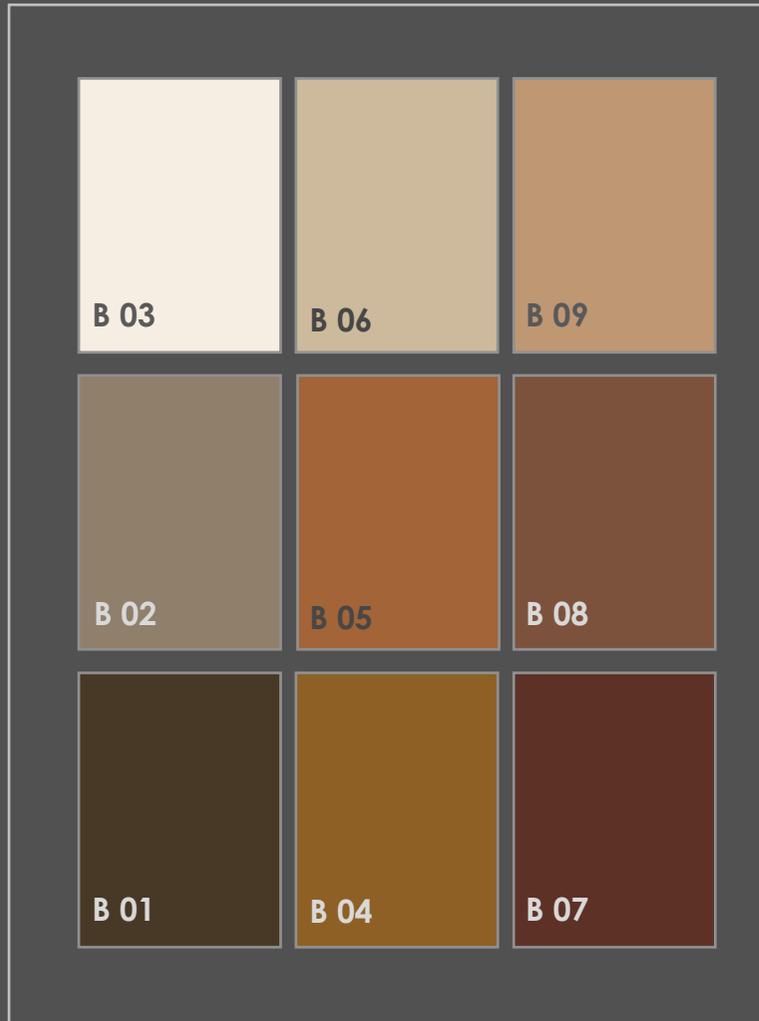
PALETTE PONCTUELLE : LES BARDAGES



22

Palette de 9 couleurs

PALETTE PONCTUELLE : LES BARDAGES



REFERENCES DES TEINTES

• Nuancier NCS 1950

B 01	8010-Y10R
B 02	5010-Y10R
B 03	0502-Y
B 04	5040-Y20R
B 05	4040-Y40R
B 06	2010-Y20R
B 07	7020-Y70R
B 08	6020-Y50R
B 09	3020-Y30R

23

Palette de 9 couleurs

ASPECT ET COULEURS DES FACADES

Les propositions architecturales doivent contribuer à une mise en valeur pertinente des quartiers dans lesquels les projets s'inscrivent.

Cette mise en valeur peut se justifier par la prise en compte soit d'une part, de références architecturales présentes sur le territoire, sans verser vers le façadisme ou le mimétisme, soit d'autre part, par une recherche visant à favoriser l'introduction d'une plus grande diversité architecturale cohérente avec son environnement.

Les constructions nouvelles doivent établir une continuité évidente de perception et d'aménagement avec le bâti environnant. Pour ce faire, elles seront composées dans un rapport étroit avec les constructions voisines en intégrant les grands principes de leur volumétrie et le lien avec l'espace public; de même la couleur, en rapport avec l'ambiance existante doit contribuer à la pérennisation d'une unité au sein du quartier.

LES FACADES ENDUITES

Les teintes des façades seront claires et subtilement teintées: pastel (couleur + blanc) ou gris coloré (couleur + gris clair ou moyen).

Les couleurs chaudes sont à préférer aux couleurs froides et doivent graviter majoritairement autour de la famille des jaunes: blanc cassé, ocre, ocre jaune, jaune clair, orangé, ocre rose.

Les tons froids doivent être modérés, plutôt clairs ou grisés mais restent à éviter

Les tons vifs ou fort saturés, susceptibles de générer un contraste important dans le paysage et menacer l'harmonie avec les constructions avoisinantes sont interdits

Le blanc cru (pur) est interdit. Les tons foncés sont interdits

LES FACADES BOIS

Pour l'habillage bois, toutes les teintes issues de la famille des tonalités des bois naturels sont autorisées. Toute autre couleur est interdite.

L'aspect architectural tiendra compte de celui des constructions existantes qui caractérisent le quartier dans lequel elles seront édifiées, dans la volonté de prolongement de "séquences d'architecture" homogènes afin que le bâtiment s'intègre au mieux à la culture, l'architecture, la forme urbaine et le paysage local.

LES OUVERTURES

Les tonalités dérivées du bois (du brun au beige du bois clair non traité) sont conseillées.

Les couleurs autres (vert, bleu, rouge) seront plutôt foncées, sur de petites surfaces et dans un accord nuancé avec celle du fond de façade (couleur des volets issue de celle de la façade. Exemple : framboise sur rose pâle, marron sur jaune...)

Le blanc cru (pur) est interdit

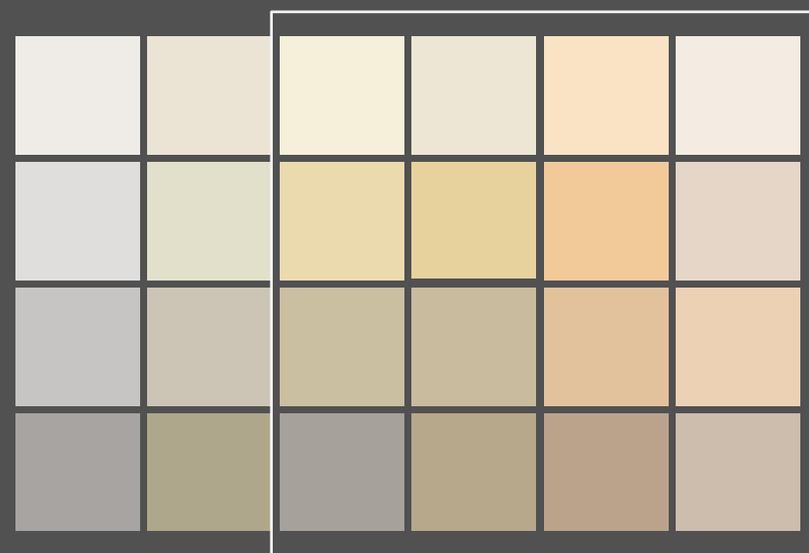
Pour les ouvertures en bois comme en PVC, la teinte doit rester en harmonie entre portes et volets, avec le bardage selon les cas et le caractère de la construction

SUGGESTIONS D'ACCORDS DE COLORATION : TOITURES / FACADES



TOITURES : couleurs chaudes

PLUTÔT AVEC



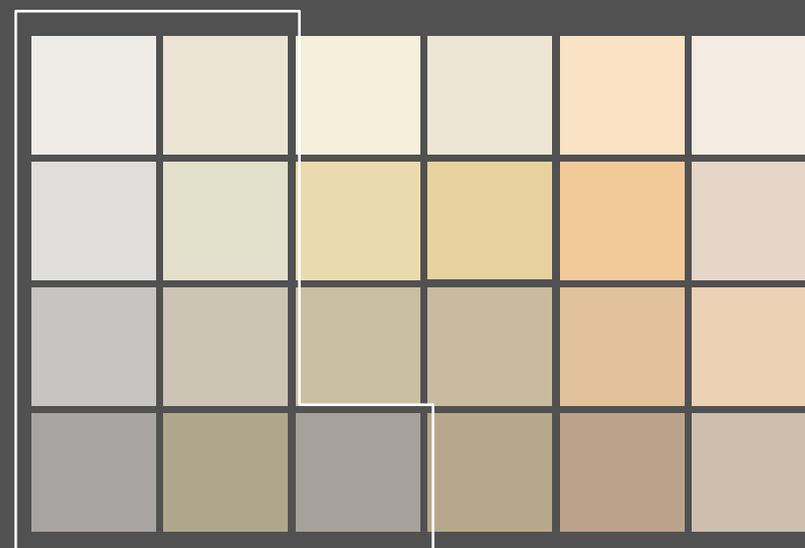
FAÇADES : couleurs chaudes

25



TOITURES : couleurs grisées

PLUTÔT AVEC



FAÇADES : couleurs plutôt froides et grisées

SUGGESTIONS D'ACCORDS DE COLORATION : FACADES / MENUISERIES

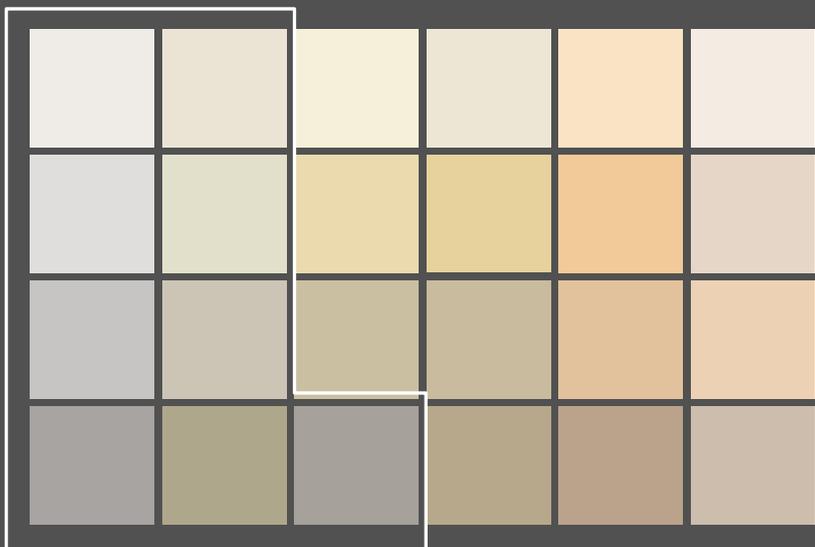


26 FAÇADES : toutes couleurs



PLUTÔT AVEC

MENUISERIES: teintes du bois (préférentiellement) + gris



FAÇADES : couleurs grisées (façades enduites)



PLUTÔT AVEC

MENUISERIES: couleurs "affirmées" (historiques)

EXEMPLES DE COLORATION

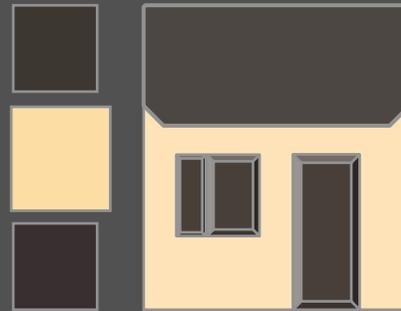
Coloration Ton sur Ton

Déclinée en valeur et en saturation, (du clair au foncé et de la couleur pure au gris), une même couleur décomposée en plusieurs teintes peut servir l'ensemble d'une construction.

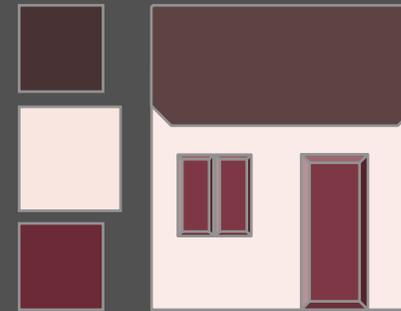
Sont ici présentés des exemples de coloration, dans la nuance, d'une habitation pour laquelle toiture, fond de façade et menuiseries sont choisis autour d'une même couleur (jaune, rose, marron et bleu, vert, ocre).

Une coloration en camaïeu atténue le contraste clair/obscur généré par des volets foncé sur une façade très claire, adoucit l'aspect de la construction et concourt à son intégration discrète dans le paysage.

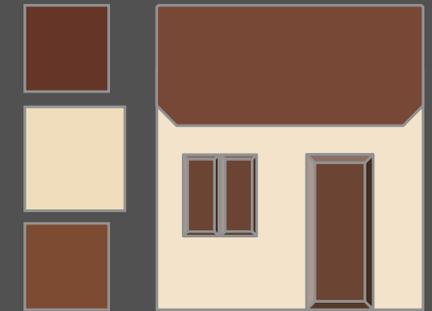
Les constructions récentes



jaune



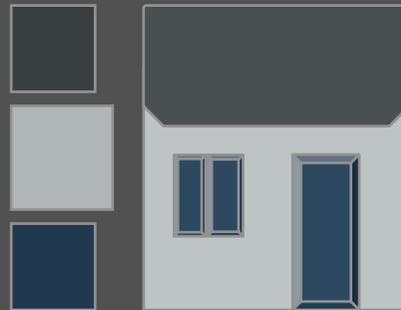
framboise



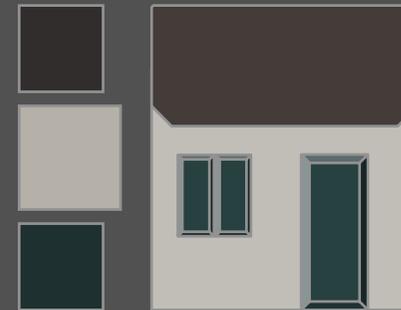
orange

27

Les constructions anciennes



bleu



vert



orange

Tonalité de base :

A PARTIR DU NUANCIER

C'est d'abord l'observation du paysage, puis le recensement et l'analyse des données dominantes des constructions qui permettent de saisir l'identité colorée d'un secteur et par la suite conditionnent la mise au point de gammes de teintes en adéquation avec les problématiques et la spécificité des lieux.

Toutefois, la nécessité de tenir compte de l'existant s'impose et à partir des palettes adaptées au contexte, dans une approche rationnelle de l'application de la couleur à l'architecture, plusieurs orientations pertinentes à suivre

LES PARTI-PRIS DE COLORATION :

LE MIMÉTISME

- Reprenant les teintes de l'environnement immédiat, la construction se fond dans le décor. En ton sur ton, elle s'intègre subtilement à la gamme existante.

28

LA COMPLÉMENTARITÉ

- La construction s'affirmant dans des couleurs proches de celles des bâtiments alentour vient compléter et enrichir l'ambiance existante (camaïeu).

LE JEU DE CONTRASTE

- Mise en valeur par des teintes contrastant avec l'ambiance colorée existante, mais complémentaires à la palette actuelle, la construction apporte une nouvelle dimension à l'ensemble.

LA NEUTRALITÉ

- Dans des tons grisés (gris colorés), neutres dans un environnement coloré, la construction s'intègre discrètement, générant confort visuel, calme et humilité à l'ensemble.

Le style, le caractère, la morphologie, l'orientation, la situation, (donc la perception et l'impact visuel) de la construction dans le paysage, restent des paramètres à considérer afin de déduire la juste orientation à adopter au moment de la coloration.



commune
COULEUR



sophie garcia
coloriste

+ 33(6) 23.90.02.75 · yello@sophiegarciacoloriste.com

Image Factory · Les Papeteries · 3 Esplanade Augustin Aussédot · Cran-Gevrier · 74960 Annecy